



CC Mâconnais - Val de Saône (Siren : 247100605)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Fleurville
Arrondissement	Mâcon
Département	Saône-et-Loire
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	30/11/1993
Date d'effet	31/12/1993

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	Mme PATRICIA CLEMENT

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Bâtiment Intercommunal
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	71260 FLEURVILLE
Téléphone	
Fax	03 85 33 05 41
Courriel	cc.maconnais.valdesaone@wanadoo.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	6 351
Densité moyenne	61,48

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 12

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
71	Bissy-la-Mâconnaise (217100353)	210
71	Burgy (217100668)	113
71	Chardonnay (217101005)	200
71	Clessé (217101351)	844
71	Cruzille (217101567)	324
71	Fleurville (217105915)	502
71	Grevilly (217102268)	34
71	Lugny (217102672)	994
71	Montbellet (217103050)	835
71	Saint-Albain (217103837)	536
71	Saint-Gengoux-de-Scissé (217104165)	605
71	Viré (217105840)	1 154

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 18

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Protection et mise en valeur de l'environnement : . Collecte et traitement des ordures ménagères et déchets assimilés, y compris tri sélectif et les déchetteries,</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Protection et mise en valeur de l'environnement : . Collecte et traitement des ordures ménagères et déchets assimilés, y compris tri sélectif et les déchetteries,</i>
- Autres actions environnementales <i>Protection et mise en valeur de l'environnement : . Etudes, mises en valeur, entretien et promotion de zones naturelles d'intérêt écologique floristique et faunistique (ZNIEFF).</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Action sociale : . Prise en charge en lieu et place des communes du contingent départemental d'aide sociale, Enfance et jeunesse : . Elaboration et suivi du contrat éducatif local et du contrat temps libre. . Création et gestion du relais assistantes maternelles, du multi accueil, de la micro crèche, dans le cadre des contrats enfance.</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté : . Création, aménagement, gestion et entretien des zones d'activités industrielle, commerciale et artisanale d'intérêt communautaire : zone d'activité de l'Ecarlate à Fleurville et Viré.

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

#### Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

*Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs : . Le dojo de Lugny. . Soutien ponctuel, étudié au cas par cas, à des associations menant des actions extra ou supra communales.*

- Activités péri-scolaires

*Enfance et jeunesse : . Service des garderies : garderies périscolaires et garderie "en attente du bus".*

- Activités culturelles ou socioculturelles

*Enseignement musical*

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

*Aménagement de l'espace : . Elaboration, approbation, suivi et révision du schéma de cohérence territoriale.*

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Etudes et programmation

*Aménagement de l'espace : . Etude, préparation et représentation des communes au sein des programmes d'intérêt intercommunal liés à l'aménagement du territoire communautaire, coordination avec d'autres échelles de territoire et Pays et Contrat territorial Bourgogne du Sud. Etude pour la création et mise en œuvre d'un « Pays d'Art et d'Histoire ».*

#### Développement touristique

- Tourisme

*Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté : . Développement des activités de loisirs et de tourisme d'intérêt communautaire. - accueil et information des touristes, - promotion touristique de la communauté de communes en coordination avec le comité départemental du tourisme et le comité régional du tourisme, et l'Association A DE TouRE. - coordination des interventions des différents partenaires du développement touristique local, - aménagement des terrains et immeubles de la zone des Rigolles à Fleurville, parcelles ZB n° 18, 19, 79 et 80, - étude d'aménagement suivie de travaux sur le plan d'eau de Viré-fleurville : parcelles Fleurville : ZB 41, 42, 44, 48, Parcelles Viré : ZC 25, - Etude d'aménagement sur le plan d'eau de Montbellel : parcelles ZW 1, 8, 9, 11, 13, 20, 21, 22, 23, 27, 28, 25, 35, et 24, 36, 37, 39 pour la partie communale, - soutien à l'implantation de la villa gallo-romaine de Titus Flavius Naromus, - édition et diffusion de cartes d'itinéraires touristiques à thèmes et de documentation touristique. - instauration et gestion de la taxe de séjour.*

#### Autres

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

*Actions en vue de l'amélioration de la couverture haut débit de l'ensemble du territoire communautaire*

- NTIC (Internet, câble...)

*Réseaux et services locaux de communications électroniques prévues à l'article L.1425-1 du code général des collectivités territoriales laquelle recouvre : \* l'établissement sur le territoire de l'EPCI, d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques au sens des 3° et 15° de l'article 32 du code des postes et communications électroniques \* l'acquisition de droits d'usage à cette fin ou achat d'infrastructures et de réseaux existants \* la mise à disposition des infrastructures aux réseaux à des opérateurs ou utilisateurs de réseaux indépendants \* l'exploitation des réseaux de communications électroniques \* sous réserve du constat d'une insuffisance d'initiatives privées propres à satisfaire les besoins des utilisateurs finals et en avoir informé l'autorité de régulation des communications électroniques, la fourniture de services de communications électroniques aux utilisateurs finals.*

## Sanitaires et social

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

*Action sociale : . Création d'un CIAS (centre intercommunal d'action sociale) chargé de mettre en œuvre : \* l'aide au maintien à domicile des personnes âgées, \* le portage des repas à domicile, \* la distribution de colis et l'organisation du repas des personnes âgées.*

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
71	S.M. d'Etudes et de traitement des déchets ménagers et assimilés du Nord Est du Département de Saône et Loire (SMET Nord Est 71) (257103341)	SM fermé	287 994

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)